

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II directive (CE) 1907 - 2006
GREENFINE PRESS

Date: 05/11/2014

Page: 1/2
Ind. Rev.: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **GREENFINE PRESS**
1.2. Utilisation de la substance/préparation : Collage des moûts et des vins.
1.3. Identification de la société/entreprise : LAMO THE-ABIET ZA ACTIPOLIS AV FERDINAND LESSEPS
33610 CANEJAN Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02
contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com
1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.
ORFILA 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux selon les critères de la norme européenne relative à la classification des substances dangereuses. Non toxique dans les conditions normales d'utilisation.
Peut provoquer de légères irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires.
Lors de la manipulation, le produit peut générer des poussières respirables pouvant contenir de la silice cristalline, dont l'inhalation massive ou prolongée peut provoquer une fibrose pulmonaire associée à la silicose.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Formule : formulation de protéine de pois, bentonite calcique et écorces de levure
Additif anti-poussière : aucun

protéine de pois	N° CAS : 90082-41-0	N° EINECS : 290-130-6
bentonite calcique	N° CAS : 1302-78-9	N° EINECS : 215-108-5
(silice cristalline libre < 3% N° CAS : 238-878-4)		
écorces de levures (<i>S.cerevisiae</i>)	N° CAS : non applicable	N° EINECS : non applicable

4. PREMIERS SECOURS

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S63 : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En suspension dans l'air, à traiter comme un produit inflammable.
Moyens d'extinction : eau pulvérisée
Moyens d'extinction à éviter : CO₂ (inactif) ; poudre (risque de formation de nuage de poussière)

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : respecter les consignes de protection (§ 8).
- Précaution pour la protection de l'environnement: produit ne présentant pas de risque.
- Procédé de nettoyage/récupération: Ramasser les résidus à la pelle, rassembler les résidus dans un conteneur identifié, laver le sol à grande eau. Pour l'élimination de des résidus se reporter au § 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
 - o Mesures pour garantir une manipulation sans danger: prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Eviter de respirer les poussières
 - Stockage:
 - o Conditions de stockage: conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
 - o Matières incompatibles: oxydants puissants.
- Informations complémentaires: éviter la formation de poussière

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres d'exposition :

Respecter le règlement national applicable sur les poussières totales non spécifiques VME ≤ 10 mg/m³

Protection individuelle :

- Protection respiratoire: en cas de formation de poussière, utiliser un masque de protection efficace
- Protection des yeux : porter des lunettes adaptées en cas de formation de poussière
- Protection des mains : non nécessaire
- Protection de la peau : pas de protection spécifique

Mesures d'hygiène:

mesures générales d'hygiène relative à la manipulation des produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	poudre
Couleur	:	beige
Odeur	:	sans
Masse volumique	:	+/- 0,6 kg/L (selon tassement)
Température d'auto-inflammation	:	> 520 °C (GG en nuage)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable en respectant les conditions de stockage §7

Réactions dangereuses : Mélange air/poussières (risque d'explosion)

Matières à éviter : Oxydant puissants

Produits de décomposition dangereux : mono et dioxyde de carbone, eau, oxygène, azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 : non disponible

Effets locaux : légèrement irritant par frottement mécanique sur la peau chez les personnes sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistance : Produit biodégradable.
- Bioaccumulation : non applicable
- Ecotoxicité : CL50 non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Déchet de résidus: peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation autorisée en conformité aux législations, réglementations et arrêtés en vigueur.
- Emballages souillés: éliminer les emballages avec des déchets solides conformément aux réglementations locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de réglementation communautaire spécifique à ce produit. Ceci n'exonère pas le destinataire de s'assurer sur l'existence éventuelle de dispositions nationales ou locales complémentaires pouvant s'appliquer.

16. AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »